

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

6^e séance, 23^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 23 mars 2021 à 18 h, à distance (Zoom).

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles (points 1 et 2)
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications (points 1 à 2.1 seulement)

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mars 2021 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-20-21-045

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 février 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Mandat d'acquisition d'un logiciel de gestion de services informatiques – Regroupement d'achats de Collecto – Adhésion
- 2.2 École de l'Auberivière – Remplacement des escaliers d'issue extérieurs, rénovation de l'enveloppe et des finis intérieurs – Adjudication de contrat
- 2.3 École du Bac – Rénovation de l'aménagement intérieur et remplacement des appareils d'éclairage intérieur – Adjudication de contrat
- 2.4 École Beaurivage – Réfection de la cafétéria & Phase 2 – Plafonds et serrurerie – Adjudication de contrat
- 2.5 École du Chêne – Remplacement des services mécaniques – Adjudication de contrat
- 2.6 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Remplacement des services et des réservoirs extérieurs – Adjudication de contrat
- 2.7 École la Martinière – Remplacement des services – Adjudication de contrat
- 2.8 École de la Nacelle – Rénovation de l'aménagement de l'emplacement – Adjudication de contrat
- 2.9 École des Petits-Cheminots – Notre-Dame – Remplacement de la distribution d'eau chaude de chauffage / eau mitigée et du contrôle de CVCA central (primaire) – Adjudication de contrat
- 2.10 École des Petits-Cheminots – Notre-Dame – Rénovation de la chaussée et ajout des canalisations (pluviales) – Adjudication de contrat
- 2.11 École des Petits-Cheminots – Passerelle – Remplacement du contrôle de CVCA central et du périphérique – Adjudication de contrat
- 2.12 École secondaire Pamphile-Le May – Réfection de la cafétéria et ouvrages connexes – Adjudication de contrat
- 2.13 École de Taniata – Rénovation des blocs sanitaires – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-20-21-046

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 février 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 février 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 23 février 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

**CEX-20-21-047
SRTIC**

2.1 Mandat d'acquisition d'un logiciel de gestion de services informatiques – Regroupement d'achats de Collecto – Adhésion

ATTENDU que les SRTIC du CSSDN désirent faire l'acquisition d'un logiciel de gestion de services informatiques;

ATTENDU que les avantages souhaités sont l'accès à un meilleur tarif par la mise en commun des quantités et le partage d'expertise de la communauté;

ATTENDU que le contrat est d'une durée initiale de 3 ans pouvant être renouvelé pour 2 périodes supplémentaire de 3 ans et d'une dernière période de 1 an pour un total de 10 ans, et ce, après évaluation;

ATTENDU que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise l'acquisition d'un logiciel de gestion de services informatiques pour une période maximale de 10 ans, permettant ainsi d'obtenir un meilleur prix, d'assurer une rentabilité sur les configurations et les améliorations évolutives des processus du système à long terme.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu:

QUE les Services des ressources en technologies de l'information et des communications (SRTIC) du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) adhèrent au regroupement d'achats de Collecto pour un appel d'offres public afin d'obtenir un contrat d'acquisition d'un logiciel de gestion de services informatiques;

QUE le directeur des SRTIC, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer le mandat confié à Collecto et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur Pierre Gaumond quitte la réunion. Il est 18 h 03.

**CEX-20-21-048
SRM**

2.2 École de l'Auberivière – Remplacement des escaliers d'issue extérieurs, rénovation de l'enveloppe et des finis intérieurs – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210211-54 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement de la superstructure et de l'enveloppe et la rénovation de l'aménagement intérieur à l'École de l'Auberivière;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 11 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Robitaille, Larouche, Déry architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Couture & Tanguay inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement de la superstructure et de l'enveloppe et la rénovation de l'aménagement intérieur à l'École de l'Auberivière, pour un montant de 505 718 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-049
SRM**

2.3 École du Bac – Rénovation de l'aménagement intérieur et remplacement des appareils d'éclairage intérieur – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210211-43 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de l'aménagement intérieur et au remplacement des appareils d'éclairage intérieur à l'École du Bac;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 11 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architectes, Bisson | associés inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Jim construction inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de l'aménagement intérieur et au remplacement des appareils d'éclairage intérieur à l'École du Bac, pour un montant de 696 343 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-050
SRM**

2.4 École Beaurivage – Réfection de la cafétéria & Phase 2 – Plafonds et serrurerie – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210127-41 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la cafétéria et de la phase 2 – plafonds et serrurerie à l'École Beaurivage;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 9 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu & associés, architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Les constructions Béland & Lapointe inc., le contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la cafétéria et de la phase 2 – plafonds et serrurerie à l'École Beaurivage, pour un montant de 1 647 300 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-051
SRM**

2.5 École du Chêne – Remplacement des services mécaniques – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210209-55 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement de services mécaniques à l'École du Chêne;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 9 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénierie, FNX-INNOV;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Gabriel Miller inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement de services mécaniques à l'École du Chêne, pour un montant de 315 850 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-052
SRM**

2.6 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Remplacement des services et des réservoirs extérieurs – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210208-44 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services et des réservoirs extérieurs à l'École du Grand-Voilier - Saint-Laurent;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 17 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, Sublime architecture;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction Couture & Tanguay inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services et des réservoirs extérieurs à l'École du Grand-Voilier - Saint-Laurent, pour un montant de 187 235 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-053
SRM**

2.7 École la Martinière – Remplacement des services – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210209-53 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services à l'École de la Martinière;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 9 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, Atelier Guy architectes;

ATTENDU la recommandation du dirigeant d'organisme;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Constructions Jacques Dubois & fils inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services à l'École de la Martinière, pour un montant de 444 444 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-054
SRM**

2.8 École de la Nacelle – Rénovation de l'aménagement de l'emplacement – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210211-37 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de l'aménagement de l'emplacement à l'École de la Nacelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, Sublime architecture inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Excavation Bergedac inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de l'aménagement de l'emplacement à l'École de la Nacelle, pour un

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

montant de 197 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-055
SRM**

2.9 École des Petits-Cheminots – Notre-Dame – Remplacement de la distribution d'eau chaude de chauffage / eau mitigée et du contrôle de CVCA central (primaire) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210209-50 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement de la distribution d'eau chaude de chauffage / eau mitigée et du contrôle de CVCA central (primaire) à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Notre-Dame;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 10 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, FSG Architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Groupe Pro-Excel inc., le contrat de travaux de construction relatif au remplacement de la distribution d'eau chaude de chauffage / eau mitigée et du contrôle de CVCA central (primaire) à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Notre-Dame, pour un montant de 220 446 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-056
SRM**

2.10 École des Petits-Cheminots – Notre-Dame – Rénovation de la chaussée et ajout des canalisations (pluviales) – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210211-38 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la chaussée et l'ajout des canalisations (pluviales) à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Notre-Dame;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénierie, Les Services EXP inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Excavation Roberge et fils inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation de la chaussée et l'ajout des canalisations (pluviales) à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Notre-Dame, pour un montant de

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

269 790 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-057
SRM**

2.11 École des Petits-Cheminots – Passerelle – Remplacement du contrôle de CVCA central et du périphérique – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210209-52 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif au remplacement du contrôle de CVCA central et du périphérique à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Passerelle;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 10 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénierie, Genecor experts-conseils inc.;

ATTENDU la recommandation du dirigeant d'organisme;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Les contrôles A.C. inc. le contrat de travaux de construction relatif au remplacement du contrôle de CVCA central et du périphérique à l'École des Petits-Cheminots – Pavillon Passerelle, pour un montant de 191 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-058
SRM**

2.12 École secondaire Pamphile-Le May – Réfection de la cafétéria et ouvrages connexes – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210208-40 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la cafétéria et ouvrages connexes à l'École secondaire Pamphile-Le May;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 17 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, Brigad Architecture Design;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Construction JC-7 inc., le contrat de travaux de construction relatif à la réfection de la cafétéria et ouvrages connexes à l'École secondaire Pamphile-Le May, pour un montant de 1 401 526 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-20-21-059
SRM**

2.13 École de Taniata – Rénovation des blocs sanitaires – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210215-56 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires à l'École de Taniata;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 15 mars 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'architecture, FSG architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Humaco construction inc., le contrat de travaux de construction relatif à la rénovation des blocs sanitaires à l'École de Taniata, pour un montant de 331 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question ou message

CEX-20-21-060

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 24.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale